

Terre, population et développement au Vanuatu

Gilbert David*

Résumé

Afin de répondre à une croissance démographique très soutenue, le Vanuatu est à la recherche d'un indispensable développement économique. L'agriculture occupe toujours plus de 70% de la population active. Le coprah reste la principale source de devises à l'exportation du secteur rural mais l'avenir est incertain. Le kava et l'élevage semblent offrir des perspectives plus intéressantes.

Mots clés

Population, agriculture, agriculture de subsistance, agriculture commerciale, terre, Vanuatu, économie.

Abstract

This paper deals with population and agriculture in Vanuatu. The growth of the population is very high and coprah still plays a crucial economic role in the rural areas. Kava and cattle breeding offer interesting perspectives of development for the future.

Keywords

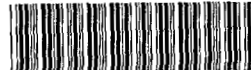
Population, agriculture, subsistence agriculture, commercial agriculture, land, Vanuatu, economy.

1. Introduction

Le 30 juillet 1980, les Nouvelles Hébrides accèdent à l'indépendance sous le nom de "République de Vanuatu". Un nouveau pays est à construire. La tâche s'annonce ardue : la différenciation linguistique entre "anglophones" et

* Laboratoire "Analyse et Synthèse Régionale", ORSTOM, BP A5 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Fonds Documentaire ORSTOM



010017087

221

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: Bx17087 Ex: 1

"francophones" (Charpentier, 1982) s'est transformée dans les dernières années de la décennie soixante-dix en une opposition politique farouche qui, à Santo, dans le sud-est de Mallicolo et à Tanna, s'est traduite par des tentatives de sécession, rapidement réprimées par la force (Bonnemaison, 1986). Le sang a coulé : la fracture est politique, elle est également économique. L'huilerie de Santo, principale entreprise exportatrice du Vanuatu, est détruite lors des "événements" (1). Tant en zone rurale qu'en ville, un grand nombre de planteurs et d'entrepreneurs d'origine européenne, qui constituaient un maillon essentiel de l'économie du pays, le quittent. Dans un tel contexte, deux priorités s'imposaient pour garantir la viabilité (2) du nouvel Etat : asseoir son unité nationale et lui construire une nouvelle base économique, ces deux objectifs étant étroitement associés.

Sous l'impulsion du père W. Lini, Premier ministre de 1980 à septembre 1991, le Gouvernement opte en matière économique pour un développement autocentré du pays, s'appuyant sur l'utilisation des ressources naturelles. En l'absence d'industrie et d'activité minière, priorité est donnée à l'agriculture, à l'exploitation forestière et à la pêche, ces secteurs concentrant 40% des investissements affectés au développement dans le premier plan de développement (1982-1986). L'accent est mis sur la recherche de l'autosuffisance alimentaire (Anonymes 1984, 1991a) et sur l'intégration des zones rurales à l'économie marchande à travers la mise en place de petits projets villageois, susceptibles de créer des emplois, de générer des revenus et de limiter ainsi l'exode rural vers Port-Vila et Luganville, les deux centres urbains. L'économie de plantation, qui a dominé l'histoire économique du pays depuis un siècle, n'est cependant pas mise à l'index. Afin de diversifier la production, dominée par le cocotier, une relance de la culture du café et du cacao ainsi que de l'élevage est entreprise. Cette politique de développement du secteur primaire s'accompagne d'une volonté affirmée de décentralisation du pays en onze régions (figure 1), appelées "Régions Locales du Gouvernement", dotées chacune de compétences en matière de développement. La population, tant par sa composante peuplement que par le dynamisme démographique qui l'anime, constitue un critère essentiel pour la réussite de cette politique. Un panorama démographique du Vanuatu sera donc brossé en première partie de cette communication. Seront successivement évoqués : l'évolution récente de la population, les variations régionales de densité, le peuplement en zone rurale et la pression démographique sur l'espace cultivable. Dans un second point seront présentées les activités agricoles : l'agriculture vivrière tout d'abord, puis

l'agriculture de plantation et l'agriculture villageoise commerciale, enfin l'élevage et la culture du kava.

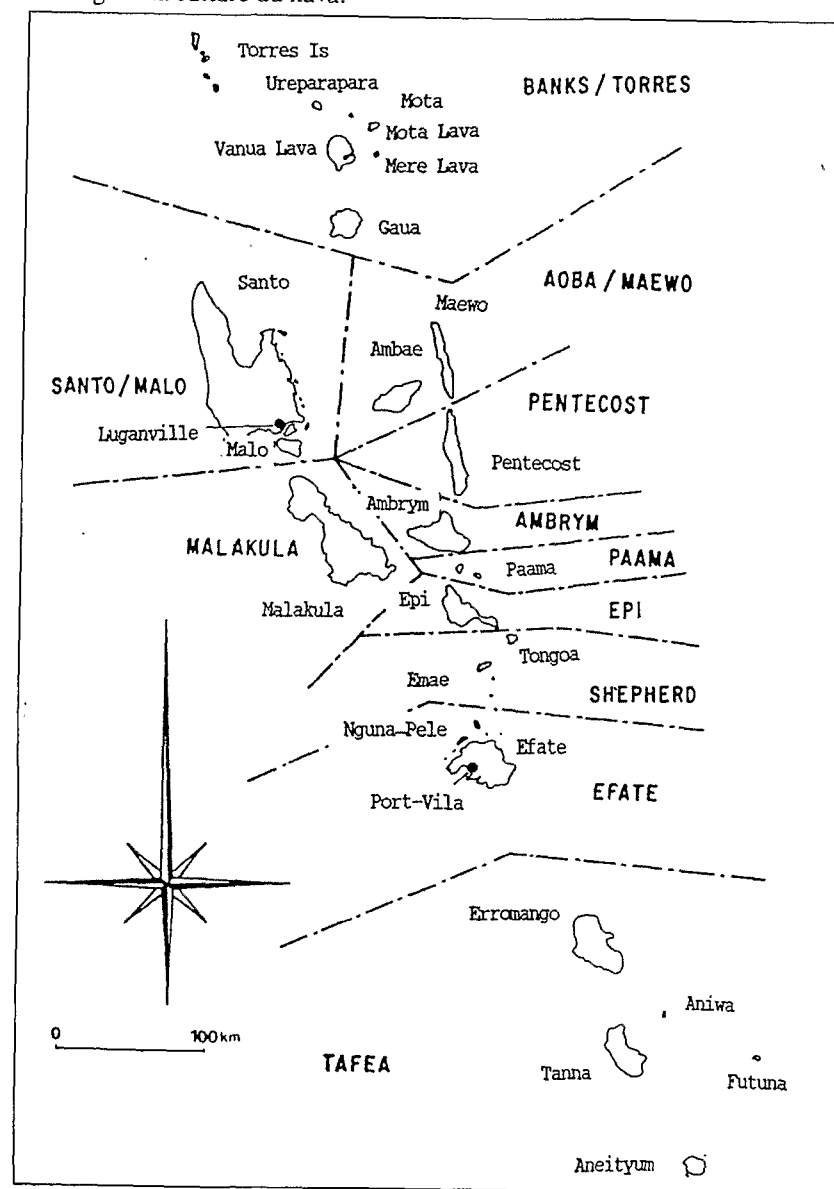


Figure 1. Division administrative du Vanuatu en onze régions

2. Panorama démographique du pays

2.1. Densité et évolution de la population durant les vingt-cinq dernières années

Au recensement de 1979, la population s'élevait à 111.251 personnes (Anonyme, 1983), soit un croît de 33263 individus (42,6%) depuis le dernier recensement de 1967 (Mc Arthur et Yaxley, 1969). Le rythme annuel d'accroissement naturel de la population s'est élevé à 28,5 pour mille durant ces douze années, en raison d'un des taux de natalité les plus forts de la planète (42,1 pour 1000) et d'un taux de mortalité de 13,6 pour 1000 (Bedford, 1989). Le recensement de 1989 (Anonyme, 1991b) a montré un fléchissement net du taux de natalité (36-38 pour mille) sur la période 1979-1989. Le rythme d'accroissement naturel a cependant peu évolué. Il est de 28 pour mille : du fait de la diminution concomitante du taux de mortalité (passant de 13,6 à 8-10 pour mille) imputable à la jeunesse de la population (54 % d'entre elle a moins de 20 ans). Au total, 142.944 personnes peuplent le Vanuatu en 1989, soit une augmentation de 28% depuis 1979 et de 83% depuis 1967.

D'une manière générale, le pays est peu urbanisé. En 1979, 86,5% de la population était rurale, mais la situation change rapidement. La population urbaine a progressé de 74% de 1979 à 1989. Sur ces dix années, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 5,8% à Port-Vila et de 2,9% à Luganville, soit des valeurs nettement supérieures au taux d'accroissement moyen des zones rurales, égal à 2,1%.

La superficie totale du pays étant de 12189 km², la densité de la population s'élevait respectivement en 1979 et en 1989 à 9 et 11,7 habitants par km². Au total, 77% de la population se concentrent sur les sept principales îles du pays : Efaté (19%), Santo (15%), Tanna (14%), Mallicolo (10,5%), Pentecôte (8%), Aoba (6%) et Ambrym (5%). La variabilité de la densité est grande selon les îles (3). En règle générale, les îles de faible superficie présentent une densité élevée, qui parfois dépasse la centaine d'habitants au km². Au cours des siècles, les guerres tribales ont en effet amené de nombreuses populations à se réfugier dans de petites îles, plus faciles à défendre que les rivages ou l'intérieur des terres des grandes îles. Dans les îles ou îlots abritant une mission, les densités élevées peuvent également être interprétées comme un regroupement des familles christianisées autour du lieu de culte. Pour les îles de grande superficie, il

n'existe aucune relation entre densité et superficie. Certaines îles, comme Santo et Erromango, sont peu peuplées (cette dernière présente moins de trois habitants au km²), d'autres, comme Tanna, Pentecôte et Aoba, le sont beaucoup. Les raisons de ces disparités sont largement associées à l'histoire du pays, notamment à l'arrivée des Blancs. Les épidémies importées d'Europe et la politique de recrutement forcé des santaliens et autres "blackbirders" sont en effet fréquemment responsables de ces disparités démographiques. Certaines îles comme l'archipel des Banks, Erromango et Anatom ont vu leur population littéralement décimée par le "contact blanc" (McArthur, 1981 ; Bonnemaïson, 1986). La concentration de la population sur le littoral a certainement facilité ce processus : lorsque les densités de population étaient originellement peu élevées et qu'aucun foyer important de peuplement n'existait à l'intérieur des terres, l'hémorragie démographique n'a pu être compensée. En revanche, les îles bénéficiant de contacts moins fréquents, d'une population plus hostile, ou plus nombreuse à l'intérieur des terres — ce qui a permis une reconquête démographique du littoral — ont mieux résisté.

Compte tenu de la taille réduite de la population, de sa faible densité et de la dispersion du peuplement, le Vanuatu peut apparaître comme un archipel largement sous-peuplé et le dynamisme démographique qui l'anime comme le principal moyen d'atteindre une viabilité (4) économique minimale, notamment en terme de marché de consommation intérieur. Cependant s'il constitue une condition nécessaire au développement du pays à l'échelle d'une à deux générations, le rythme élevé d'accroissement de la population pose aujourd'hui de redoutables problèmes aux pouvoirs publics, en raison des coûts qu'il entraîne, notamment en matière de santé et d'éducation. Comme le souligne F. Doumenge, (1983, p. 15) : *"le maintien d'une organisation médicale capable d'assurer une couverture des risques pathologiques reste une des exigences fondamentales si l'on veut assurer la viabilité démographique"*. Tout doublement de la population doit ainsi s'accompagner, au minimum, d'un doublement des capacités scolaires et de santé du pays pour que les enfants puissent connaître une situation similaire à celle de leurs parents, ce qui exige de mobiliser sur ces deux secteurs une large part des ressources de l'Etat : le développement est à ce prix.

2.2. Peuplement en zone rurale, espace cultivable et pression démographique

En milieu rural, l'habitat est très dispersé. La localité constitue la plus petite unité de peuplement. Sa taille varie de une à plusieurs dizaines d'habitations. Lorsque la localité dépasse plusieurs dizaines d'habitations, des bâtiments d'intérêt collectif comme les écoles, les dispensaires, les églises viennent fréquemment s'y fixer ; l'implantation est alors permanente. Lors du recensement de la population de 1979, 2289 localités ont été répertoriées.

Le village est une entité territoriale qui, lors du recensement de 1979 (Anonyme, 1983), a été définie comme *"l'ensemble des localités réunies par coutumes, religions ou facteurs sociaux et économiques"*. La majorité des villages se présente ainsi comme une localité d'au minimum 5 à 6 habitations, entourée de localités satellites de taille plus petite. Au total, 792 villages ont été dénombrés lors du recensement de 1979, ils abritaient 96.097 personnes ; 74% de cette population habitent le littoral, zone circonscrite selon le relief des îles à une bande de un à deux km de large à partir de la laisse de haute mer. Dans cinq des onze régions administratives du pays : Banks-Torres, Epi, Efata, Mallicolo et Paama, plus de 90% de la population vivent sur le littoral. En revanche, Taféa, (5) Santo-Malo et Aoba-Maéwo sont les régions où le peuplement maritime est le plus faible et les habitants de l'intérieur des terres forment de 50 à 40% de la population rurale.

Ce peuplement littoral est un des caractères les plus remarquables de la situation démographique du Vanuatu. Il revêt une importance considérable dans le domaine économique puisqu'il induit la concentration de la main-d'œuvre, de l'activité économique et des consommateurs sur un espace très réduit. Il s'agit là d'une situation récente, fruit de la christianisation de l'archipel, qui s'est employée à attirer les populations vers les missions du littoral où elles trouvaient une église, une école, un dispensaire ou un hôpital, un comptoir offrant des produits manufacturés et des revenus suffisants pour acquérir ce "cargo", via un emploi dans les plantations de cocotiers développées par les missionnaires.

Sur les 12190 km² de surface terrestre que compte le Vanuatu, 41% sont estimés être cultivables, ce qui correspond à un total de 4971 km² ; 64% de cette superficie se composent de terres présentant un bon potentiel agronomique, 36% de terres de fertilité moyenne (Quantin, 1980, 1982). Environ 1450 km² sont réellement cultivés en 1989, ce qui représente 29% de la surface cultivable et 12% de l'ensemble de la superficie terrestre

(Anonyme, 1990).

En dix ans, de 1979 à 1989, la pression démographique s'est singulièrement accrue sur les terres cultivables ; le nombre d'hectares disponible est passé de 26 à 22 ha (par ménage), soit une diminution très significative. Ces valeurs varient grandement selon les régions. Santo-Malo est celle qui offre le potentiel de développement le plus élevé ; la superficie cultivable y est de 52 ha par ménage. Les Banks-Torres, Efata, Mallicolo et Epi présentent des valeurs égales ou légèrement supérieures à la moyenne nationale. En revanche à Ambrym, à Pentecôte, à Paama et aux Shepherds, les valeurs sont largement inférieures. Dans les deux premières régions, chaque ménage dispose encore en moyenne de 8 à 9 hectares de terre cultivable ; dans les deux dernières régions cette superficie n'est plus que de 5 à 6 hectares et l'exode rural apparaît comme la principale alternative à cette pression foncière. Ainsi de 1979 à 1989, Paama et les Shepherds ont-elles respectivement perdu 23,8% et 10,5% de leur population (Anonyme, 1991b).

Indubitablement, si l'accroissement démographique se poursuit dans les prochaines années, on assistera dans de nombreuses îles (6) à une *faim de terre* qui pourrait se traduire par de graves problèmes d'érosion des sols, l'apparition probable de la sous-nutrition en zone rurale, et un exode accru vers Port-Vila ou Luganville. En fait se pose au Vanuatu un redoutable problème d'aménagement du territoire. Dans le contexte foncier actuel, marqué par le refus des propriétaires coutumiers d'accueillir sur leurs terres des populations étrangères, toute migration des espaces pleins — où l'espace cultivable devient rare — vers les espaces vides de population est difficilement envisageable. Un tel blocage, s'il perdure, ne peut que favoriser l'exode rural et constitue de ce fait une menace pour la viabilité économique du pays.

3. Les activités agricoles

Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans l'économie de Vanuatu, que ce soit en terme d'emplois comme de revenus à l'exportation. En 1989, l'agriculture occupait 74% de l'ensemble des actifs du pays. Si l'on ne considère que les campagnes, la place de l'agriculture est encore plus marquée, 86% des actifs ruraux recensés en 1989 se sont déclarés agriculteurs (Anonyme, 1991c). Les produits de l'agriculture et de l'élevage,

notamment le coprah, le cacao et la viande bovine sont, avec le tourisme, la principale source de devises du pays. Sur la période 1982-1992, ils représentent en moyenne 83% de la valeur totale des exportations (Anonyme, 1993a).

3.1. L'agriculture vivrière

L'agriculture vivrière joue un rôle essentiel dans l'activité économique et l'alimentation des populations rurales. Chaque famille possède en moyenne trois jardins vivriers d'une superficie totale de 0,12 hectares, auxquels ils consacrent environ 17% de leur emploi du temps annuel (Anonyme, 1986). La complantation des cultures est généralisée. Le centre des parcelles est généralement réservé aux tubercules — taros (*Alocasia*, *Calocasia*, *Xanthosomia*), ignames (*Dioscorea*), manioc (*Manihot esculenta*), patate douce (*Ipomea*) qui, avec les bananiers assurent la base de l'alimentation traditionnelle (Anonyme, 1991c) — et à quelques légumes, parmi lesquels les plus courants sont les citrouilles, les concombres, les tomates et les oignons. Plus à la périphérie, sont cultivés des arbustes, comme le chou canaque (*Hibiscus manihot*), les papayers et les ananas, quelques touffes de graminées, surtout de la canne à sucre et du maïs, et des arbres fruitiers parmi lesquels les plus communs sont les manguiers et les arbres à pain, les agrumes étant plus rares. Ces jardins vivriers sont généralement itinérants, après quelques années de mise en culture, ils sont laissés en jachère pour une dizaine d'années, voire plus. Cette période est indispensable à la mise en place d'un couvert arboré, seul garant de la reconstitution de la fertilité du sol. La décomposition de la litière réintroduit en effet dans les horizons superficiels les éléments nutritifs qui, lessivés par les pluies vers les horizons profonds, avaient été captés par les racines des arbres puis intégrés aux feuilles. En de nombreux lieux, la pression démographique entraîne une extension des surfaces cultivées et une réduction très nette du temps de jachère, qui perd ainsi une large part de son intérêt agronomique puisqu'elle ne permet plus une régénération suffisante de la fertilité du sol. Lors du recensement de l'agriculture de 1983, 37% des jardins venaient d'être gagnés sur la forêt, 28% étaient installés sur des jachères de l'année précédente restées huit ans au minimum sans culture, 18% occupaient des terres déjà en culture les deux à quatre années précédentes (Anonyme, 1986). Dans ces derniers jardins, des plantes faisant l'objet de commercialisation (coco, cacao,

kava, poivre) étaient fréquemment associées aux plantes vivrières. Bien qu'ils ne relèvent pas directement des jardins vivriers mais correspondent plutôt à une agriculture extensive de la forêt, il convient également de signaler l'importance considérable que revêtent localement les amandes et les noix (*Barringtonia*, *Terminalia*, *Inocarpus* et *Canarium*) pour l'alimentation des populations rurales (Walter, 1992).

3.2. L'agriculture de plantation et l'agriculture commerciale villageoise

3.2.1. Les cocotiers et la production de coprah

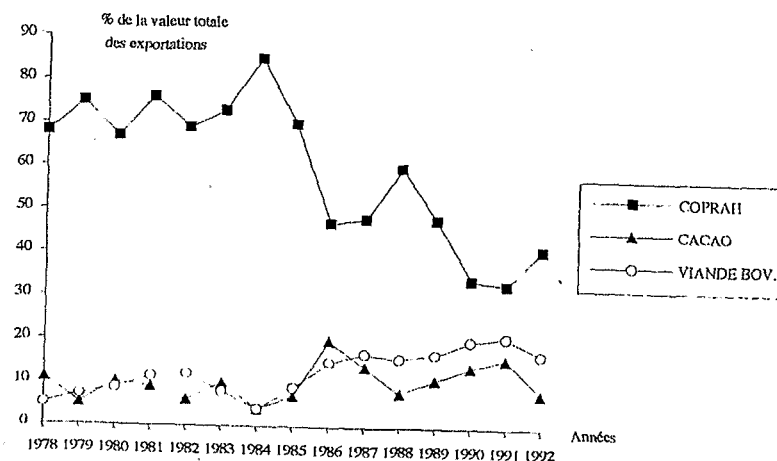


Figure 3 - Evolution des exportations de coprah, de cacao et de viande bovine à Vanuatu de 1978 à 1992

Figure 2. Evolution des exportation de coprah, de cacao et de viande bovine à Vanuatu de 1978 à 1992

La production de coprah est la principale source de devises du Vanuatu en matière de commerce extérieur. La fin des années 70 et le début des années 80 ont été marqués par une réduction du nombre de produits exportés et une augmentation concomitante de la place du coprah qui dépassait souvent 70% de la valeur totale des exportations du Vanuatu (figure 2). Depuis 1986, les exportations de coprah sont en net recul, passant de 40000 tonnes (moyenne sur la période 1978-1980) à 30000 tonnes (Anonyme, 1992). Le coprah représente désormais moins de 50% de la valeur des exportations du Vanuatu (un tiers en 1990 et 1991). Cette évolution est principalement imputable aux dommages occasionnés par les passages de cyclones et dépressions tropicales en 1985, 1987, 1988, 1991 et 1992 et surtout aux variations défavorables des cours du coprah sur le marché international qui démotivent les producteurs (7). 1984 a été l'année exceptionnelle de la décennie ; les cocoteraies philippines, qui assuraient en 1981 85% des exportations mondiales de coprah (Rodman, 1993), ont en effet été ravagées par le passage de plusieurs cyclones en 1983 et les cours du coprah ont "flambé" jusqu'à 600 dollars la tonne sur le marché international (8)... Depuis, ils sont tombés à 300 dollars en 1988 et 1989, descendant même au dessous des 150 dollars durant le premier trimestre 1991 pour ensuite remonter à 300 dollars en septembre 1991 et 500 dollars en janvier 1992, puis décliner régulièrement tout au long de 1992 pour atteindre les 300 dollars en mars 1993 (Anonyme 1993a).

Dans l'ensemble du pays, les cocoteraies couvraient 91.290 ha en 1983, ce qui correspond à 18% de la superficie totale cultivable et à 63% des terres actuellement cultivées (Anonyme, 1986). Seuls 21% de cet ensemble, soit 18.838 hectares, relevaient du secteur des plantations de type européen. Depuis une quarantaine d'années, l'apport des petites cocoteraies villageoises n'a en effet cessé de croître au détriment de ce dernier, passant de 50% à 79% de la production nationale de coprah issu des cocoteraies villageoises. Ces résultats ne doivent pas cependant masquer les difficultés futures.

a) La demande mondiale est orientée à la baisse et les cours du coprah ne cessent de diminuer. La banque mondiale prévoit ainsi qu'en 2005 les cours du coprah stagneront aux alentours de 300 dollars la tonne (Anonyme, 1993b). Il devient urgent de développer des activités de transformation, huilerie et savonnerie, pour valoriser le coprah et ses produits dérivés que sont la bourre de coco — qui s'est révélée un excellent matériau isolant, supérieur au polystyrène expansé — et le bois du cocotier qui pourrait être utilisé en ameublement, pour la confection d'objets d'art ou de tuiles pour les

toitures (9).

b) De nombreuses cocoteraies plantées dans le premier quart de ce siècle, sont en fin de production. Cette évolution touche particulièrement les plantations de type européen, où 64% des cocotiers sont âgés de plus de 50 ans et où seuls 7% des arbres ont moins de 30 ans. L'extension des cocoteraies villageoises constitue donc une des priorités des premiers et seconds plans nationaux de développement (1982-1988 et 1989-1992). Elle bénéficie de l'appui de la Communauté Européenne et des compétences techniques du centre régional de l'I.R.H.O. (10), basé à Santo, pour la sélection de nouvelles espèces plus productives et d'une cueillette plus aisée, et pour la défense des cultures contre les parasites et les maladies. Ainsi 1.147.000 cocotiers ont-ils été plantés de juin 1988 à juin 1991 (Anonymes, 1990, 1991c, 1992), ce qui représente environ 8077 hectares supplémentaires.

c) Le coprah du Vanuatu souffre d'une très mauvaise réputation sur le marché international en raison de sa médiocre qualité. Cette situation a amené une grave crise de mévente en 1981 et 1982, suite à la fermeture de l'entreprise marseillaise qui jusqu'à la fin 1980 achetait l'essentiel des exportations du pays (Rodman, 1993). Depuis, des efforts substantiels ont été consentis. Lors du premier plan national de développement, plusieurs centaines de séchoirs et de fumoirs à coprah ont été mis en place. Des progrès significatifs ont ainsi été accomplis sans toutefois redresser définitivement l'image du coprah vanuatais. La course à la qualité reste encore à gagner.

3.2.2. Café et cacao

Le café est une vieille culture de plantation à Vanuatu où il est implanté depuis plus de cent ans (Weightman, 1989). Il a connu un maximum de production dans les années 1930 et 1940 puis, dans les années 1950 à 1960, de nombreux planteurs attirés par l'élevage ont préféré reconvertir leurs vieilles caféières en herbage. Le déclin de la caféiculture industrielle n'a guère été compensé par de nouvelles cultures en milieu villageois. Sur les 747 ha recensés en 1983 sur l'ensemble de Vanuatu, seuls 135 ha sont cultivés dans un cadre villageois ; 82% des surfaces cultivées relèvent de 21 plantations, dont 18 d'entre-elles sont situées à Santo et à Aoré. Dans l'ensemble, ces caféières, exclusivement composées de robusta, sont très

âgées ; 16% d'entre elles ont été mises en place il y a plus de 50 ans et 74% il y a de 30 à 50 ans. Jusqu'à l'indépendance, les exportations se sont cependant maintenues à une centaine de tonnes par an. Les planteurs d'origine européenne de Santo et d'Aoré ayant quitté le pays à l'indépendance, leurs caféières ont été réattribuées aux propriétaires coutumiers qui s'en sont désintéressés ; ainsi en 1983, la moitié des 612 hectares de caféiculture industrielle n'était plus entretenue (Anonyme, 1986). Dans ce contexte, rien d'étonnant à ce que la production se soit effondrée, passant de 116 tonnes en 1979 à 54 tonnes en 1980, 61 tonnes en 1981, 17 tonnes en 1982 et 33 tonnes en 1983 (Anonyme, 1984). Cette situation a conduit le Gouvernement du Vanuatu à inscrire la relance du secteur caféicole comme un de ses objectifs prioritaires pour la période 1982-1992. L'accent a été placé sur la mise en place d'une plantation d'arabica à Tanna, île qui concentre déjà 88% des 135 hectares de caféières villageoises du pays, à travers une société à risques partagés (*joint venture*) entre le Gouvernement du Vanuatu, les propriétaires coutumiers du nord de l'île et la Commonwealth Development Corporation. Un total de 475 hectares a ainsi été planté d'un seul tenant dans le nord de Tanna, cette opération devant servir de modèle au développement de 250 hectares de caféières villageoises d'une surface de 1,5 hectare chacune (Anonyme, 1986). Pour l'instant ces efforts ne se traduisent pas encore au niveau de la balance commerciale du pays, seuls 37 et 25 tonnes ont été respectivement exportées en 1990 et 1992 (Anonyme, 1993a), un décollage de la production devrait intervenir dans les prochaines années.

Comme le café, le cacao est une culture industrielle implantée depuis déjà plus de cinquante ans au Vanuatu. Le maximum de production a été atteint en 1925 avec 2672 tonnes, exclusivement issues de plantations de type européen (Anonyme, 1991c). Depuis les années 1940, le cacao a diffusé en milieu villageois et la production de l'ensemble du pays est stabilisée autour de 500-1000 tonnes annuelles. Le cacao a donc connu au Vanuatu un déclin bien moindre que le café (Weightman, 1989). Selon le recensement de l'agriculture, il couvrait en 1983 une superficie sept fois supérieure (5223 ha), dont les deux tiers sous forme de plantations de type européen et un tiers sous forme de cultures villageoises, essentiellement localisées dans le nord du pays (50% des superficies étant plantées dans la région Santo-Malo et 29% à Mallicolo). Comme pour le cocotier et le café, les plantations de cacao demandent à être renouvelées. Au total, 86% des plants ont plus de 30 ans d'âge et seulement 6% moins de 15 ans ; sur les 62 plantations du pays, seuls 600 ha sur les 3353 plantés sont entretenus et récoltés, soit moins de 20%

(Anonyme, 1986), ce qui explique que sur la période 1977-1983 les plantations n'aient fourni que 24% des quantités exportées (223 tonnes en moyenne contre 701 tonnes pour les cacaoyères villageoises). Cette situation devait grandement s'améliorer avec la mise en place, dès 1983, dans le centre ouest de Mallicolo d'une plantation de 1700 hectares s'étendant sur 3500 hectares de forêt défrichée (Anonyme, 1990), fruit d'un *joint venture* entre le Gouvernement de Vanuatu, les propriétaires coutumiers et la Commonwealth Development Corporation. Le projet ayant été localisé malencontreusement sur un versant abrité des vents dominants, où la pluviométrie est insuffisante pour assurer un développement optimum des cacaoyers, seuls 500 hectares ont été plantés. Un effort est également porté au développement de la culture villageoise de cacao à travers le "Cocoa Development project" qui, commencé en 1983, prévoyait la plantation de 800 ha répartis sur l'ensemble de l'archipel. Sur la seule période 1989 à 1991, un total de 2.094.000 pieds a été planté dans le cadre de ce projet, ce qui correspond à environ 1590 hectares à raison de 1320 pieds à l'hectare (Anonymes, 1990, 1991c, 1992). Les résultats de ces efforts ont été spectaculaires. Si, sur les trois années de 1984 à 1986, les exportations restent légèrement inférieures à 1000 tonnes par an (moyenne 934 tonnes), elles passent à 1209 tonnes de moyenne annuelle pour les trois années suivantes et approchent les 2000 tonnes (1976 tonnes) pour la période 1990-1992 (Anonyme, 1993a), l'essentiel de cette production étant assurée par le secteur villageois. La figure 2 montre qu'en raison des cours déprimés du cacao sur le marché international, la spectaculaire progression des quantités produites ne s'est pas traduite par une évolution similaire des recettes à l'exportation : si les tonnages doublent entre les périodes 1984-1986 et 1990-1992, les valeurs de ces exportations ne s'accroissent que de 42%, passant de 155 à 221 millions de vatus.

Compte tenu de la saturation de la demande mondiale et des plantations massives qu'effectuent certains pays comme la Malaisie, il peut sembler étonnant de développer les cultures de cacao et de café lorsque l'environnement économique international est si défavorable. Des débouchés existent cependant, notamment pour des produits de haute qualité bénéficiant de l'image de marque positive du Pacifique ; il s'agit là d'un "créneau commercial" que devrait systématiquement cibler le Vanuatu pour se positionner sur le marché mondial. Les marchés de proximité offrent également d'intéressantes opportunités. Ainsi, la production calédonienne de café stagne elle à 100 tonnes par an pour un marché de consommation d'environ 600 tonnes ; ce marché pourrait absorber l'essentiel de la

production future de café du Vanuatu qui, au même titre que le café de Papouasie Nouvelle-Guinée, bénéficie en Nouvelle-Calédonie d'une clause préférentielle.

L'ensemble de ces projets de développement du cacao et du café au niveau des villages bénéficie de l'appui technique et scientifique de l'Institut de Recherche sur le Café et le Cacao (I.R.C.C.), unité de recherche du C.I.R.A.D. qui, comme l'I.R.H.O., est basé à Santo, faisant de cette île un pôle essentiel de la recherche agronomique au Vanuatu.

3.2.3 Kava et élevage

Le kava — *Piper methysticum* — poivrier sauvage dont la racine broyée mélangée à de l'eau est utilisée comme boisson traditionnelle au Vanuatu (Lebot et Cabalion, 1986) est, avec le cacao, la production agricole qui a connu l'essor le plus spectaculaire ces dernières années au Vanuatu. En 1983, 3,13 millions de pieds ont été recensés. Huit ans plus tard, en 1991, 4,64 millions de pieds étaient en terre, soit une progression de 48% ; la croissance a été particulièrement nette (+20%) durant les deux dernières années, de 1989 à 1991 (Anonymes 1986, 1990, 1991c, 1992). En zone rurale, cet accroissement de la production répond à une progression très marquée de l'autoconsommation et à l'apparition d'un commerce actif portant sur environ 19% des quantités consommées (175 tonnes vendues sur 937 tonnes consommées). En zone urbaine, il correspond au développement d'une forte demande commerciale ; la consommation de kava en ville fait maintenant l'objet d'un commerce. Dans la seule ville de Port-Vila, le nombre de "Kava-bars" est passé d'une dizaine en 1983 à plus de 200 en 1990. En 1989, la consommation urbaine de kava a été estimée à 400 tonnes, soit 30% des quantités consommées sur l'ensemble du pays et 70% des quantités commercialisées (Anonyme, 1990). Cet accroissement de la consommation est largement encouragé par les pouvoirs publics qui y voient un moyen efficace de contrecarrer la consommation d'alcool, jugée à la fois ruineuse pour l'économie du pays (bien qu'une brasserie ait été ouverte en 1990 à Port-Vila) et bien plus perturbatrice pour la vie sociale que la consommation de kava. Outre le marché national, d'intéressantes perspectives d'exportation existent sur le marché international, le kava étant utilisé dans l'industrie pharmaceutique pour ses propriétés analgésiques. Les exportations sont ainsi passées d'une moyenne de 9 tonnes annuelles pour la période 1984-1986 à

16,5 tonnes pour la période 1987-1989 et à 42,5 tonnes pour la période 1990-1992 (Anonyme, 1993a). En 1983, les trois îles de Tanna, Pentecôte et Aoba assuraient 81% de la production nationale (Anonyme, 1986). Huit ans plus tard, Tanna ne représente plus que 12% de la production nationale contre 38,5% en 1983 tandis qu'Aoba passe de 9,5% à 5% ; en revanche Pentecôte est devenue la principale zone de production, 57% des kavas consommés en 1991 au Vanuatu en sont issus, la part de l'île dans la production nationale n'étant que de 31,5% en 1983. Cette évolution traduit l'intégration du kava dans les cultures commerciales. Désormais, la production ne suit plus l'augmentation de l'autoconsommation en zone rurale ; une volonté manifeste de produire pour vendre se dégage. Ainsi, la moyenne de pieds plantés à Pentecôte par ménage est-elle passée de 587 pieds par ménage en 1989 à 867 pieds en 1990 puis à 1213 pieds en 1991, soit un doublement en deux ans, 90% à 95% de la population de Pentecôte étant concernées par cette culture (Anonymes, 1990, 1991c, 1992). La forte demande portant sur le kava marchand a également suscité une augmentation notable du nombre de producteurs dans l'ensemble du pays. Le signe le plus spectaculaire en est le développement de la culture du kava dans les îles qui traditionnellement n'en cultivaient pas ou très peu ; ainsi Mallicolo, qui en 1983 n'avait qu'une production tout à fait marginale, représente désormais 7,5% des superficies de kava cultivées dans le pays en 1991.

Nous terminerons ce panorama de l'agriculture du Vanuatu en évoquant l'élevage, qui est certainement le produit sur lequel le Vanuatu peut le mieux s'ériger en pôle d'excellence dans la région et conquérir une place non négligeable sur le marché mondial. La croissance du cheptel est récente, elle date des années soixante et constitue une adaptation aux problèmes que rencontraient le café et le cacao à cette période. De 1961 à 1968, le cheptel a doublé ; de 1968 à 1976 il a été multiplié par 70%, atteignant un maximum de 117.076 têtes, dont 78% élevées sur plantation et 22% dans un cadre villageois. L'accès de Vanuatu à l'Indépendance a été marqué par une réduction notable des troupeaux des plantations ; ceux-ci ont régressé de 26% de 1976 à 1983, année durant laquelle 99.320 têtes de bétail ont été recensées dans le pays, dont 32% hors plantation (Anonyme, 1986). Depuis, le troupeau est en constante augmentation, du fait notamment du cheptel villageois dont les effectifs se sont accrus de 82% de 1983 à 1989 pour atteindre 47.800 têtes (Anonyme, 1990). Cette progression spectaculaire est à mettre à l'actif de la Communauté Européenne qui finance un ambitieux programme de développement de ce secteur. La revitalisation de l'élevage de

plantation est également d'actualité avec la mise en place durant le premier plan national de développement d'un *joint venture* entre le Gouvernement de Vanuatu et deux investisseurs australiens. L'objectif est de constituer un troupeau d'au moins 5500 génitrices produisant environ 5000 têtes par an sur une superficie de 8400 hectares dans le sud de Santo. La région Santo-Malo est d'ailleurs le principal centre de l'élevage bovin à Vanuatu ; 48% du cheptel y était concentré en 1983 (Anonyme, 1986). Sur les 18000 à 20000 têtes abattues chaque année, 73% passent par les abattoirs de Port-Vila ou de Luganville. Sous contrôle japonais, ce dernier exporte environ 75% de sa production vers ce pays ; en revanche l'abattoir de Port-Vila écoule principalement sa production sur le marché local (Anonyme 1990). Depuis 1978, la part de la viande bovine dans les exportations progresse régulièrement, pour atteindre les 20% en 1990 et 1991 (figure 2).

4. Conclusion

Les zones rurales du Vanuatu traversent actuellement une période charnière. A l'indépendance, trois fonctions principales leur ont été assignées :

- produire pour assurer la sécurité alimentaire du pays,
- produire pour exporter et assurer ainsi de précieuses devises à l'économie nationale,
- maintenir les populations sur place en leur procurant une activité afin d'éviter l'exode rural, cette dernière fonction étant à la fois une condition nécessaire au succès des deux fonctions précédentes et une de leurs conséquences principales.

Les zones rurales constituaient alors la clef de voûte de l'économie nationale et le cœur de la Nation, puisqu'elles sont le siège de la coutume, dans laquelle, à la recherche de la "Pacific Way", le jeune Etat du Vanuatu devait puiser ses racines. Ni libéralisme effréné, ni socialisme doctrinaire, la Pacific Way se veut être un modèle de développement durable, spécifique à la région, s'appuyant sur les ressources naturelles et humaines inhérentes au Pacifique insulaire et les mettant en valeur. Valorisant l'agriculture, base de l'économie traditionnelle, ce modèle n'accordait que peu de place aux centres urbains, perçus comme une réminiscence du colonialisme passé et un vecteur des dérèglements de l'économie occidentale, dont les peuples du Pacifique devaient se prévenir. Sous l'impulsion de W. Lini, le Vanuatu est vraisemblablement le pays océanien qui est allé le plus avant dans ce modèle.

Treize ans après l'indépendance, les choses ont bien changé. Les zones rurales n'ont pas pu faire face à la croissance de leur population. L'activité économique n'a pas suivi le taux d'accroissement démographique et le passage de l'économie vivrière, encore largement dominante en 1980, vers l'économie marchande généralisée, seule garante du maintien des emplois et de la croissance économique dans les îles, ne s'est pas réalisé. Malgré quelques réussites, comme le kava et dans une moindre mesure le cacao et l'élevage, l'économie villageoise n'a pas pu suppléer à l'effondrement de l'économie de plantation. Du fait de la place essentielle qu'y occupe le secteur vivrier, l'agriculture aujourd'hui n'assure qu'un quart à un cinquième du produit intérieur brut du Vanuatu, avec une nette tendance à la diminution. Ainsi de 1985 à 1989, a-t-elle régressé de 24% du P.I.B. à 19% (Anonyme, 1991d). Désormais les zones rurales ne sont plus le cœur économique du pays. Les services constituent 68% du P.I.B. Le centre financier et le tourisme sont les deux éléments clef de ce secteur tertiaire. Tous deux sont basés en ville ou en zone périurbaine. Ce sont eux qui, de plus en plus, remplissent la fonction de rentrée de devises qui était dévolue à l'agriculture (11). Incapable de freiner l'exode rural, cette dernière s'est également dépouillée de cette fonction exportatrice. Lui reste la fonction alimentaire, bien que celle-ci aille également en s'amenuisant au fur et à mesure qu'augmente la population urbaine. Importer des aliments sur le marché international se révèle en effet souvent moins coûteux que s'approvisionner localement. Pour l'instant, le Gouvernement de Vanuatu s'attache toujours à promouvoir la production agricole comme substitution aux importations. Que l'emploi industriel se développe dans les centres urbains et il est très probable que cette volonté s'estompera face à la nécessité d'offrir les coûts de main-d'œuvre les plus bas possibles pour attirer des investisseurs étrangers. L'intégration des zones rurales à l'économie nationale ira alors inexorablement en s'amenuisant, la place qui leur est réservée dans cette évolution est probablement l'économie de type minier, axé sur l'exploitation des forêts. Le monde entre en effet dans une ère de grande cherté du bois, les ressources mondiales ayant été largement ponctionnées durant les 30 dernières années. Les petits Etats qui disposent de forêts seront alors de plus en plus sollicités, les communautés rurales également. Dans un cas comme dans l'autre, comment refuser l'apport immédiat de sommes conséquentes d'argent ? Pourquoi se priver d'une amélioration substantielle des conditions de vie, même au prix d'une lourde hypothèque sur l'avenir ? Pourquoi laisser son capital intact si les intérêts ne rapportent plus rien ? Ce sera certainement

dans le futur un des principaux débats à Vanuatu, comme ça l'est déjà aux Salomon ou en Papouasie Nouvelle-Guinée. Pour l'éviter, l'unique solution est de maintenir une rentabilité suffisante du capital, en essayant de préserver la viabilité de l'agriculture. Se repose alors le problème du développement en zone rurale : permanence et pertinence de la relation "terre-population et développement à Vanuatu".

Références bibliographiques

Anonymes

- 1983 : *Rapport sur le recensement de la population de 1979, Vol. 1 : tables de base*. République de Vanuatu, Office de la statistique, 470 p.
- 1984 : *The mid-term review of Vanuatu's first National Development Plan*. Republic of Vanuatu, National Planning and Statistics Office, 344 p.
- 1986 : *Report on the agricultural census 1983/1984, Part 1 : the results*. Republic of Vanuatu, Statistics Office, 170 p.
- 1990 : *Report on the smallholder agricultural survey 1989*. Republic of Vanuatu, Department of Agriculture, Livestock and Horticulture, Statistics Office, 55 p.
- 1991a : *Second National Development Plan*. Republic of Vanuatu, National Planning and Statistics Office, 619 p.
- 1991b : *Vanuatu National Population Census May 1989, main report*. Republic of Vanuatu, Statistics Office, 157 p.
- 1991c : *Report on the smallholder agricultural survey 1990*. Republic of Vanuatu, Department of Agriculture, Livestock and Horticulture - Statistics Office, 36 p.
- 1991d : *National Accounts of Vanuatu 1985-1989*. Republic of Vanuatu, Statistics Office, 52 p.
- 1992 : *Report on the smallholder agricultural survey 1991*. Republic of Vanuatu, Department of Agriculture, Livestock and Horticulture - Statistics Office, 33 p.
- 1993a : *Summary of overseas trade, annual report 1992*. Republic of Vanuatu, Statistics Office, 24 p.
- 1993b : *Focus on Vanuatu. Pacific Islands Monthly*, may 1993 : 39-51.
- Bedford, R., 1989 : *Population of Vanuatu, analysis of the 1979 census population*. South Pacific Commission, monographie n°2, 125 p.
- Bonnemaïson, J., 1986 : *L'Arbre et la pirogue. Les fondements d'une*

- identité. Territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie)*. ORSTOM, Travaux et Documents 201 (1), 540 p.
- Charpentier, J.-M., - 1982 : *La Francophonie en Mélanésie, extension et avenir. Anthropologie et société*, 6 (2) : 107-206.
- Doumenge, F., 1983 : *Aspects de la viabilité des petits pays insulaires*. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Conseil du commerce et du développement, TD/B/950, 39 p.
- Lebot, V. et Cabalion P., - 1986 : *Les Kavas de Vanuatu, cultivars de Piper methysticum*. Travaux et documents de l'ORSTOM, 205 : 234 p.
- Mc Arthur, N., - 1981 : *New Hebrides population : 1840-1967, a reinterpretation*. South Pacific Commission, occasional paper n°18, 25 p.
- Mc Arthur, N. et Yaxley J.-F., 1969 : *Condominium des Nouvelles Hébrides : rapport sur le premier recensement de la population, 1969*. V.C.N. Blight, Imprimeur du Gouvernement, Nouvelle Galles du Sud, 270 p.
- Quantin, P., 1980 : *Archipel des Nouvelles-Hébrides. Atlas des sols et de quelques données du milieu naturel*. Orstom, Paris.
- 1982 : *Vanuatu, carte des potentialités agronomiques et des aptitudes culturales*. Orstom, Paris.
- Rodman, M.-C., 1993 : *Keeping options open : coprah and fish in rural Vanuatu*. In Lockwood V.S., Harding T.G. et B. J. Wallace (Eds). Contemporary Pacific Societies, studies in development and change : 171-184.
- Walter, A., 1992 : *To know for a surviving : the Vanuatu's fruit tree arboriculture*. Science of Pacific Island Peoples Conference, The University of the South Pacific, July 6 to 10 1992, 6 p.
- Weightman, B., 1989 : *Agriculture in Vanuatu, an historical review*. British friends of Vanuatu publish., Portsmouth, 320 p.

Notes

- (1) Cette cessation d'activité coïncide avec la fermeture de la mine de manganèse de Forari à Efaté, le pays se voit ainsi amputé d'environ 5% de son potentiel exportateur à un moment crucial de son histoire.
- (2) Selon F. Doumenge (1983, p. 2), la viabilité s'exprime à la fois par un état statique : "c'est la réunion des conditions nécessaires et suffisantes pour

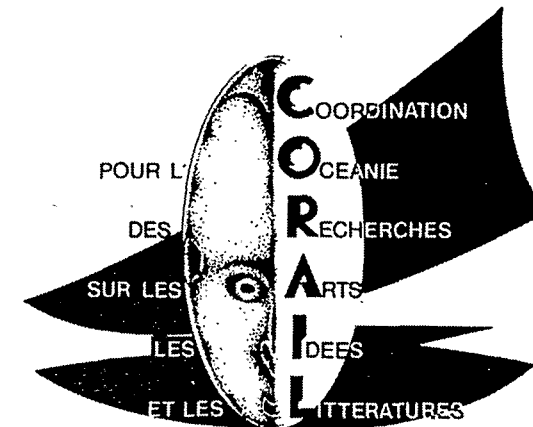
exister et durer", et par un état dynamique assimilable aux conditions "à réunir pour pouvoir se développer tant sur le plan de l'utilisation la plus complète possible des ressources naturelles que pour la progression du niveau de vie social et économique de la population".

- (3) Sur les 29 principales îles de Vanuatu, neuf d'entre elles — Anatom, Aoré, l'archipel des Torrès, Epi, Erromango, Gaua, l'île Lopévi, Santo et Vanua Lava — présentaient en 1979 une densité inférieure ou égale à 6 habitants au km². Toutes se caractérisaient par un poids démographique, exprimé en pourcentage de la totalité des habitants du Vanuatu, supérieur au poids spatial, exprimé en pourcentage de l'ensemble de la superficie du pays ; elles couvraient 51,5% du territoire national et n'abritaient que 20,8% de la population. Cinq autres îles (Ambrym, Maewo, Malo, Mallicolo et Uréparapara), totalisant 27% de la surface du pays pour 23,5% de la population, présentaient une densité variant de 6 à 13 habitants au km². La densité des quinze dernières îles était supérieure à 18 habitants au km². Ces quinze îles — Aniwa, Aoba, Efaté, Emaé-Makura, Emao, Futuna, Méré Lava, Mota, Mota-Lava, Nguna Pélé, Paama, Pentecôte, Tanna, Tongoa, Tongariki — couvrent 21,5% de la superficie totale du pays, en 1979 elles abritaient 55,7% de la population.
- (4) En matière démographique, tout en soulignant *"qu'il n'y a pas en soi un seuil minimum de viabilité d'une communauté insulaire"*, Doumenge (1983, p. 14) indique qu'au dessous d'un seuil de 20 habitants au km², la vacuité de l'espace se fait sentir et que la mise en valeur demande sur une petite île 50 habitants par km² utile.
- (5) Le "poids" de Tanna dans la région est de ce point de vue déterminant. La totalité des autres îles composant la région Taféa (Anatom, Aniwa, Erromango et Futuna) se caractérisent en effet par une population exclusivement côtière.
- (6) Hormis Pentecôte et Ambrym, les autres régions du Vanuatu menacées par cette évolution sont Aoba-Maéwo et Taféa où la superficie cultivable par ménage s'élève respectivement à 13 et 12 hectares.
- (7) Lors du recensement partiel de l'agriculture de 1991, 51% des ménages possédant des cocotiers ont avancé le faible prix du coprah comme raison principale pour laquelle ils produisaient moins de coprah, les désastres naturels n'étant cités que par 6% des producteurs (Anonyme, 1992).
- (8) Les exportations de coprah ont ainsi rapporté 2734 millions de vatu à

- Vanuatu, ce qui représente 85% de la valeur totale de ses exportations.
- (9) Le bois de cocotier étant très riche en silice, il ne peut être travaillé qu'avec une scie spéciale dont l'acquisition est certes coûteuse mais peut s'avérer rentable, si le produit est de qualité ou cible un marché rémunérateur.
 - (10) L'institut de Recherche pour les Huiles et Oléagineux (I.R.H.O.) dépend du C.I.R.A.D (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement).
 - (11) L'introduction récente au Vanuatu de la culture commerciale du squash, cucurbitacée destinée au marché japonais, pourrait nous amener à nuancer cet avis. 1993 est la première année de mise en culture. Les résultats obtenus dans deux plantations du sud d'Efaté, sont encourageants. Pour une meilleure intégration à l'économie du pays, il est souhaitable que cette culture puisse également dans l'avenir être pratiquée à l'échelle villageoise.

Coordination pour l'Océanie des Recherches
sur les Arts, les Idées et les Littératures

LA TERRE



Actes du sixième Colloque C.O.R.A.I.L.
Organisé à Nouméa les 27, 28 et 29 octobre 1993
par Bernard Capecchi
sous le patronage de l'Université Française du Pacifique

Responsable de publication : Bernard Capecchi

C.O.R.A.I.L.
B.P. 2448 Nouméa
1994

